



Pour que la Bretagne

devienne

une terre de bonheur

dans une France

démocratique

" OH ! MA BRETAGNE
Avec ta mer changeante et ton ciel
aimé des peintres !
Oh ! ma BRETAGNE,
dont tant de ressources
sont inexploitées ! "

(Extrait d'un discours de Marcel CACHIN
aux Bretons de Saint Cyr-l'Ecole)



...Les Fédérations
de Bretagne
du Parti Communiste
Français
s'adressent
à la
population bretonne

CE N'EST PAS D'AUJOURD'HUI...

LA Bretagne, dit-on, est une région sous-développée. C'est vrai. Ce sous-développement n'est pas un phénomène récent. Au début du siècle, la misère était profonde dans les villes et dans les campagnes bretonnes.

Les ouvriers des usines étaient très mal payés et vivaient, en général, dans des logements exigus et misérables. La journée de travail n'avait de limite que celle que dictait le bon plaisir du patron. Le marché de la main-d'œuvre était encombré. La surexploitation atteignait un niveau inimaginable.

Les journaliers agricoles, nombreux à cette époque, connaissaient le dénuement le plus complet. Pour des journées fort longues, ils percevaient un salaire de huit à dix sous par jour. Leur seule nourriture, quand ils mangeaient chez eux, c'étaient des pommes de terre à midi et une soupe le soir. Jamais, pratiquement, de viande. Le lard lui-même était un luxe et il n'apparaissait sur la table que le dimanche. Un grand nombre d'entre eux, l'été, partaient, pendant des semaines, vers les régions céréalières de l'Île-de-France où, travaillant 14 et 15 heures par jour, ils coupaient du blé, à la faucille, dans les grandes fermes des riches agrariens. Leurs enfants allaient rarement à l'école, souvent pas du tout. Dès l'âge de 8 à 9 ans, ils cherchaient l'aumône dans les campagnes, le bissac sur le dos, ou bien ils se plaçaient, déjà, comme petits domestiques.

Les illettrés étaient très nombreux.

Les petits fermiers n'étaient pas beaucoup moins malheureux.

On ne consommait guère les poulets et les œufs de la ferme. Il fallait vendre, vendre à tout prix, le maximum de denrées. Une fois la Saint-Michel payée (après la commercialisation d'une partie des moissons), on ne tirait argent que d'un veau par-ci, d'un poulain par-là, de quelques porcs, des œufs, des poulets et du beurre.

Le lait allait peu sur le marché ; on en donnait volontiers, gratuitement, aux pauvres des environs.

La plupart des travaux agricoles se faisaient à la main.

Dans une telle situation, artisans et commerçants de nos bourgs végétaient en grand nombre ; la clientèle ayant un pouvoir d'achat dérisoire, ils ne vendaient que peu et bon marché.

* *

La plupart du temps, dans les campagnes, les maisons d'habitation ne comprenaient qu'une seule pièce, au sol de terre battue.

Le médecin était loin et on l'appelait rarement.

Les jeunes fuyaient, déjà, en grand nombre, leur terre natale. On se rendait, surtout, dans la région parisienne où les Bretons accomplissaient les besognes les plus dures et les plus mal rémunérées.

Ce n'est pas de gaité de cœur qu'ils partaient ainsi ; l'expression bretonne qui s'applique à cet exode est significative : parti « mez ar Vro » hors du Pays !

Aujourd'hui, on dénombre dans l'Ile-de-France 600.000 personnes d'origine bretonne, nettement plus qu'il n'y a d'habitants dans le département des Côtes-du-Nord.

Certes, par leur lutte, les travailleurs ont arraché des améliorations au pouvoir capitaliste. Mais cela n'a pas empêché la Bretagne de connaître, sans interruption, un dramatique état de sous-développement.

* *

Pour essayer d'expliquer cette situation, on affirmait (on affirme toujours) que la Bretagne est « un pays pauvre ».

Il faut s'entendre sur ce mot : comme nous le verrons plus loin, la Bretagne dispose de ressources naturelles très appréciables.

On a dit aussi, parfois, que le malheur de la Bretagne vient de sa position géographique. L'argument ne tient pas : avec les moyens de communication rapides et modernes, il ne devrait plus y avoir de régions dites « excentriques ».

Mais, précisément, la Bretagne est largement privée du bénéfice des progrès intervenus dans ce domaine.

Le sous-développement de la Bretagne ne trouve pas, non plus, une explication satisfaisante dans la méconnaissance qui existerait à Paris des problèmes de notre province ou dans un mépris particulier pour les Bretons.

La Bretagne, en effet, n'est pas la seule région sous-développée de France. S'il est exact qu'elle est la région la plus frappée, la Basse Normandie, le Poitou-Charentes, le Limousin, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées ont également un revenu individuel inférieur d'au moins un quart à la moyenne nationale.

Il n'y a donc pas seulement un problème breton, il y a un problème général des régions françaises sous-développées.

Il faut chercher ailleurs que dans les affirmations habituelles la

cause profonde du sous-développement breton et de celui de certaines autres régions françaises.

En réalité, celui-ci est, essentiellement, la rançon du régime capitaliste qui est le régime de la France. En régime capitaliste, les ressources nationales ne sont point exploitées en vue du bonheur des hommes. Une chose commande tout : le profit maximum pour les grosses sociétés qui, détenant, directement ou indirectement, les principales richesses du pays, ont aussi en main le pouvoir politique, pouvoir dont elles se servent uniquement pour satisfaire leurs intérêts privés.

Si une région ne paraît pas à ces grosses sociétés susceptible de leur procurer des bénéfices rapides et massifs, on la délaisse.

D'autant plus que cette attitude présente des avantages certains pour les capitalistes, maîtres du pouvoir : elle aboutit à provoquer dans les régions sous-développées un exode important ; ce qui permet aux gros industriels d'avoir à leur disposition, dans les régions où ils sont installés, une main-d'œuvre bon marché et qui, parce qu'elle a grand besoin de gagner sa vie, est tentée d'accepter les conditions les plus dures, les plus inhumaines.

Au surplus, les chiffres prouvent, tragiquement, que les régions sous-développées ont été, en temps de guerre, un réservoir particulièrement précieux pour les capitalistes, de chair à canon : en 1914-1918, la Bretagne, avec le vingtième de la population française, a eu environ le sixième des tués.

LA SITUATION S'AGGRAVE

S'il est vrai que la Bretagne a toujours été une région sous-développée, dont le revenu moyen fut constamment au-dessous de la moyenne nationale, sa situation s'est aggravée sous le pouvoir gaulliste ; depuis, précisément, que les grosses sociétés dont nous parlions tout à l'heure, « les monopoles capitalistes », comme on les appelle, ont pris directement en main la conduite des affaires de l'Etat.

Depuis 5 ans, les travailleurs bretons subissent, individuellement, l'appauvrissement dont sont victimes tous les travailleurs français. Mais en outre, la Bretagne, en tant que région, s'appauvrit de plus en plus et à une vitesse accélérée.

Si l'on tient compte des différences sociales à l'intérieur de la région, on peut affirmer que la grande masse des ouvriers et des paysans travailleurs ont un revenu inférieur à la moyenne bretonne, déjà si faible.

Le revenu individuel moyen en Bretagne ne représente plus que 66 % du revenu moyen français, contre 68,7 % en 1958.

Avec la concentration des richesses dans les mains d'un nombre de plus en plus restreint d'individus, les industries traditionnelles de Bretagne disparaissent ou régressent gravement.



« Les ouvriers sacrifiés. Manifestation des ouvriers de l'arsenal de Brest. »

Les quelques implantations industrielles qui ont été opérées dans notre presqu'île sont loin de compenser une désindustrialisation constante, qui fait qu'en ce moment, tous les ans, 20.000 bretons et bretonnes quittent les quatre départements de « la région de programme » : Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine.

En 1896, il y avait 201.000 personnes employées dans l'industrie ; ce chiffre était tombé à 139.000 en 1954 ; en 1962, il n'y en avait plus que 128.000.

D'autre part, des milliers de travailleurs bretons (hommes et femmes), surtout des ouvriers agricoles et des petits fermiers, vont « en saison » à Jersey, dans l'Île-de-France, en Picardie, pour le binage, l'arrachage des betteraves, etc...

Les femmes sont particulièrement frappées par l'exode : entre 20 et 30 ans, une bretonne sur 5 quitte la région.

D'ailleurs des implantations d'usines se font parce que les industriels y trouvent de gros avantages : terrains gratuits (payés par les contribuables bretons), subventions de l'Etat, allègements fiscaux, main-d'œuvre bon marché (les salaires bretons sont, en moyenne, de 30 à 35 % inférieurs aux salaires parisiens, eux-mêmes insuffisants).

Ce serait une immense et dangereuse illusion de croire qu'on peut, sous l'actuel régime, résorber le chômage en Bretagne par des implantations. Le gros patronat a besoin d'une main-d'œuvre bon marché ; cela suppose une main-d'œuvre surabondante. Les demandes d'emploi ont augmenté de près d'un tiers entre 1957 et 1962.

Nous sommes favorables aux implantations dans la mesure où elles sont faites pour l'homme et non pour le capital ; mais nous croyons qu'une industrialisation véritable devrait s'appuyer essentiellement sur les ressources naturelles de la région. Une telle industrialisation créerait de très nombreux emplois. D'autre part, une mesure générale de réduction de la semaine de travail, sans

diminution des salaires, réduction demandée par tous les syndicats ouvriers irait dans le même sens.

Aujourd'hui, la semaine de travail, en Bretagne, oscille entre 48 et 60 heures ! Aussi, bien que le nombre des ouvriers diminue, celui des accidents du travail augmente : en 1961, il a été enregistré 25.900 accidents, avec arrêt de travail, dont 1972 graves et 61 mortels.

Le retour aux 40 heures, la diminution des cadences, l'avancement de l'âge de la retraite (60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes) aboutiraient à permettre l'embauchage, dans les quatre départements de la région de programme, de 60.000 salariés supplémentaires.

* *

Les revenus agricoles en Bretagne baissent de plus en plus.

La loi d'orientation agricole et la loi complémentaire ne sont pas faites pour arranger les choses, au contraire. Dans une région où les 2/3 des exploitations ont moins de 15 hectares, l'application des dispositions de ces deux lois, relatives aux exploitations dites « viables », aboutirait à la disparition, à plus ou moins brève échéance, de dizaines de milliers d'exploitations familiales, sans qu'il soit rien prévu de sérieux pour les paysans qui seraient ainsi chassés de leurs terres.

L'agriculture occupe la première place dans l'économie bretonne. Ce sont les produits de l'élevage qui constituent l'essentiel des revenus agricoles.

Or, voici quelques chiffres qui se passent de commentaires :

Le lait (20 % des recettes de l'agriculture bretonne) :

1959 : 20.000.000 hectolitres ;

1962 : le 2^e plan breton prévoyait une production de 25.000.000 d'hectolitres.

Production réelle, en 1962 : 22.600.000.

— Viande de bœuf 1959 : 75.000 tonnes ;
Prévues pour 1962 : 83 à 100.000 tonnes ;
Production réelle 1962 : 75.000 tonnes.

— Viande de veau 1959 : 30.000 tonnes ;
Prévues pour 1962 : 30.000 à 34.000 tonnes ;
Production réelle 1962 : 27.000 tonnes.

— Viande de porc 1959 : 192.000 tonnes ;
Prévues pour 1962 : 215.000 tonnes ;
Production réelle 1962 : 156.000 tonnes.

Il faut souligner que le Marché commun, loin d'avantager l'agriculture bretonne, lui crée, au contraire, un handicap supplémentaire.

D'ici quelques années, il est prévu qu'il n'y aura plus de frontières économiques entre les pays du Marché commun. Or, si l'on étudie la production agricole des pays de ce marché, on constate

que le bloc de ces pays a, dès maintenant, ce que les capitalistes appellent « surproduction », pour quatre denrées qui représentent 55 % du budget agricole de la Bretagne : les légumes, les pommes de terre, les porcs et le lait (1).

On peut admettre que, d'ici 5 à 6 ans, la surproduction des pays du Marché commun gagnera l'aviculture et, probablement, la viande de bœuf. Si l'on ajoute ces deux produits aux quatre précédents, cela représente 75 % du budget agricole breton !

Ajoutons, d'autre part, qu'avec le Marché commun, l'industrie française a tendance à se concentrer de plus en plus autour d'un axe Rhin-Rhône.

Du fait de la situation chez les ouvriers et chez les paysans, du fait de la concentration industrielle, agricole et commerciale, le nombre des artisans bretons diminue sans cesse (en quelques années, le quart d'entre eux ont abandonné leur métier) et un grand nombre de petits commerçants ferment boutique.

La situation des marins-pêcheurs s'aggrave aussi, à cause, principalement, d'une accélération des cadences de travail.

* * *

En conclusion de ce premier chapitre, on a le droit d'affirmer : la Bretagne doit son malheur, non à la nature ou à un quelconque hasard, historique ou autre, mais au régime capitaliste lui-même.

Et le pouvoir gaulliste, avec sa politique de concentration au profit des monopoles, avec le Marché commun, prépare, à coup sûr, « le désert breton ».

Les Bretons, unis, briseront ces desseins mortels.

(1) En réalité, il n'y a pas surproduction, puisque des centaines de milliers de gens, des vieux en particulier ne peuvent se procurer tout ce dont ils ont besoin : il y a sous-consommation.



Les primeuristes ont déversé les pommes de terre dans les rues de Paimpol

LA BRETAGNE EST-ELLE UN PAYS PAUVRE ?

Si l'on entend par là que les travailleurs bretons ont toujours eu un niveau de vie inférieur à celui des autres régions françaises, alors c'est certain, la Bretagne est une région pauvre, la plus pauvre de notre pays. Ajoutons que c'est elle qui, avec le Poitou-Charentes, s'appauvrit le plus vite en ce moment. Aujourd'hui encore, par exemple, une fraction importante de nos petits exploitants familiaux ne connaît guère une situation notablement supérieure à celle de leurs prédécesseurs d'il y a 25 ans.

Mais si l'on entend par là que la médiocre situation des populations bretonnes s'explique par le fait que leur province n'aurait que de maigres ressources, alors cette affirmation est contraire à la vérité.

Examinons tour à tour les principales ressources bretonnes, ce qui nous permettra de voir, au fur et à mesure, ce que doit contenir un véritable plan breton de progrès économique et social, conçu en vue du bonheur des Bretons, un plan bénéfique en même temps pour l'ensemble national.

L'INDUSTRIE

Qu'avons-nous sous les yeux depuis une dizaine d'années ?

D'un côté, quelques implantations industrielles ; de l'autre, la disparition accélérée des industries traditionnelles de notre province ou leur régression évidente.

En fait, depuis que l'on parle beaucoup de son industrialisation, la Bretagne continue plus que jamais à se désindustrialiser.

La tâche des Bretons, soucieux de l'avenir de leur région, nous apparaît triple :

- a) arrêter la désindustrialisation ;
- b) développer les industries qui existent ;
- c) créer de nouvelles industries, principalement en s'appuyant sur les ressources naturelles de la région.

L'ENERGIE

Dans le domaine de l'industrialisation, on se heurte d'emblée au grand cheval de bataille du pouvoir des monopoles capitalistes : « industrialiser la Bretagne ? Mais vous n'avez pas de ressources énergétiques ! ».

Voire !

Pour disposer d'énergie, il est naturel de penser d'abord, s'agissant de notre province, à la mer et aux cours d'eau.

L'usine marée-motrice de la Rance pourrait fournir autant de courant électrique que Donzère-Mondragon. Mais la construction de cette usine traîne en longueur et il semble qu'on ait déjà réduit les prévisions. Plus fort, nous nous sommes laissé dire (par des personnes autorisées) que le courant qui serait produit sur la Rance irait, en grande partie, « momentanément », vers les grands centres de consommation de la région parisienne !

Si l'on équipait les côtes bretonnes et les chutes intérieures, nous pourrions avoir chez nous des ressources énergétiques considérables.

Ajoutons que la baie du Mont Saint-Michel, aux confins de la Bretagne et de la Normandie, si elle était convenablement équipée, pourrait produire autant de courant que la moitié des barrages français actuels.

On peut développer toutes les sources d'énergie, y compris celle provenant de l'utilisation de l'uranium.

Enfin, la Bretagne est une presqu'île ; elle a des ports ; cette situation lui permet d'importer du charbon à des prix relativement bas, dans le cadre, bien entendu, des besoins nationaux en charbons d'importation, les mines françaises devant être préservées et modernisées.

Il y a, au surplus, le gaz de Lacq qui dessert déjà Vannes, Lorient et Rennes.

Dire que la Bretagne ne dispose pas de ressources énergétiques, c'est donc, de toute évidence, préférer une contre-vérité.

*
*
*

Nous disions plus haut qu'il faut, en premier lieu, arrêter la désindustrialisation de la Bretagne. Ceci est vrai, d'abord, pour les industries de base que nous possédons.

Or, le pouvoir gaulliste veut liquider notre seule industrie lourde : les Forges d'Hennebont, dans le Morbihan.

Signalons que la Commission officielle de recherches a révélé qu'il y a entre un milliard et 2 milliards de tonnes de minéral de fer (le 1/8 des réserves françaises) dans notre sous-sol, entre Rennes et Châteaubriant.

Grâce aux méthodes modernes, ce minéral peut être traité.

Mais le pouvoir gaulliste, qui fait de la démagogie sur l'industrialisation régionale, se refuse à installer en Bretagne un complexe sidérurgique. On a pu, à ce propos, soulever la question de l'eau douce qui serait nécessaire, mais ce n'est pas là un obstacle insurmontable.

La Bretagne dispose de métaux non ferreux en quantité non négligeable : deux millions de tonnes d'étain près de Fougères, des gisements de plomb et de zinc à Piélauff (Côtes-du-Nord), dans la région de Huelgoat Poullaouen (Finistère), à Pont Péan (Ille-et-Vilaine). Celui-ci apparaît comme un des plus beaux gisements d'Europe.

Soit dit en passant, les mines de plomb argentifère de Poullaouen justifieraient, à elles seules, la mise à voie normale de la ligne Guingamp-Carhaix.

Le sous-sol breton contient de l'uranium.

« Le 22 juin 1963, manifestation pour le maintien et l'extension des Forges d'Hennebont. »



Nous avons des carrières de granit et d'ardoise.

Nos arsenaux pourraient construire des bateaux de pêche ou de commerce, comme ils l'ont déjà fait à la Libération.

Il y a en France de nombreux navires marchands trop vieux ou inadaptés : d'ailleurs, nous n'en avons pas assez puisqu'une partie de notre commerce maritime se fait sous pavillon étranger : en 1962, le pouvoir gaulliste a accordé l'autorisation d'affréter 2.856 navires, ce qui a entraîné une dépense de 31 milliards d'anciens francs de devises. Or, malgré cela, les chantiers navals eux-mêmes sont menacés de disparition ou de diminution des effectifs, y compris ceux de l'Atlantique.

Et au lieu d'orienter les arsenaux militaires vers la production de navires de commerce ou de pêche, on envisage leur liquidation.

Le développement de notre flotte marchande permettrait d'embaucher des marins de commerce.

En ce qui concerne l'arsenal de Rennes, il pourrait être reconverti.

Nous avons en Bretagne des produits minéraux pouvant se prêter à une utilisation industrielle. Outre les produits calcaires, les argiles, notons que le sol breton recèle d'importants gisements de kaolin, dont l'exploitation est limitée aujourd'hui, mais qui pourraient donner lieu à une exploitation mécanisée de haute productivité. Cette industrie serait grandement bénéfique pour l'économie nationale, la France se trouvant dans l'obligation d'importer 20 % du kaolin dont elle a besoin.

De nombreuses industries légères pourraient s'appuyer sur l'agriculture, en particulier des industries de la conserve (petits pois, haricots verts, cœurs d'artichauts, beurre, produits laitiers), les aliments du bétail, les abattoirs, les usines de transformation, les ateliers de conditionnement d'œufs, les entrepôts frigorifiques, etc...

Ces industries, quand elles existent, sont loin d'avoir tout le développement possible. Le pouvoir gaulliste ne vise d'ailleurs à rien moins qu'à la liquidation d'une bonne partie des industries alimentaires comme celles de Bretagne. Voici ce qu'on peut lire sous une plume officielle : « la commission des industries agricoles et alimentaires du IV^e Plan souhaite que les réformes de structures et le regroupement des entreprises permette la constitution de firmes capables d'accéder au financement par émission d'actions et d'obligations sur le marché financier, qui n'est guère accessible qu'aux sociétés importantes (souligné par nous) ».

Le but avoué est donc d'éliminer les entreprises non monopolistes et de faire passer les grandes firmes qui, seules, subsisteraient, sous la coupe des grosses banques.

Faisons une petite place à part pour le jus de pommes, excellente boisson, légère, peu coûteuse. Tous les piliers de la gare Montparnasse sont agrémentés de belles affiches conseillant la consommation de jus de pomme. Mais on pousse les cultivateurs bretons à

arracher leurs pommiers, en leur faisant miroiter le bénéfice d'une prime dont le texte d'attribution est rédigé de telle façon que beaucoup ne la perçoivent pas !

La pomme sert aussi à fabriquer de bonnes confitures ; la région de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) en exporte déjà.

D'autres industries alimentaires peuvent s'appuyer sur la mer : conserves de poisson, ostréiculture, mytiliculture (moules). Ces deux dernières industries emploient déjà environ 5.000 salariés.

Nous avons un engrais marin de première qualité, le maërl, dont l'exploitation pourrait être largement accrue, et la possibilité de développer l'industrie des algues, en particulier dans le Nord-Finistère.

Le tourisme est une des grandes ressources bretonnes ; notre province est belle ; elle a un climat très tonique. Mais l'équipement hôtelier est en régression. Ce qui convient, pour favoriser la venue en Bretagne de nombreux travailleurs et d'enfants, c'est la multiplication d'hôtels à des prix abordables, de colonies de vacances et de terrains de camping bien équipés. Pour cela, il faudrait des prêts substantiels à un taux très bas.

La généralisation des quatre semaines de congé payé, l'extension des avantages relatifs à ces congés, le relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs auraient évidemment des répercussions favorables sur le tourisme.

TRANSPORTS

Il n'est pas possible de construire une économie bretonne, digne des ressources naturelles de la Bretagne, sans qu'on puisse disposer des moyens de communication appropriés. Dans ce domaine, on peut dire que notre province est la plus sous-équipée du pays. Sans entrer dans les détails, voici les mesures essentielles qui peuvent être prévues :

— électrification de la ligne Paris-Brest, de Rennes-Quimper, Le Mans-Redon, par Nantes ;

— modernisation du réseau intérieur et mise à voie normale des lignes Guingamp-Carhaix, Carhaix-Rosporden, Châteaulin-La Brohinière (par Carhaix et Loudéac), etc...

Il ne peut être question, bien entendu, de laisser aggraver encore, dans le domaine des transports par fer, le handicap qui est le nôtre, par une « réforme tarifaire » qui aboutirait à augmenter les prix pour les Bretons.

Pour ce qui est des routes, le réseau en est complètement inadapté. Il serait nécessaire, en particulier, d'améliorer dans de très grandes proportions, les communications routières nord-sud, de construire, dans une première étape, une autoroute Paris-Rennes et d'aménager une route à grande circulation Rennes-Châteaulin.

Enfin, les transports maritimes sont d'une importance particulière pour notre presqu'île. Mais il est nécessaire d'équiper nos ports,

d'y construire des installations de stockage, notamment pour les hydro-carbures, les minerais, les denrées périssables.

L'AGRICULTURE

Commençons par préciser qu'avec 5,27 % de la population française et 5,13 % de la superficie nationale, la Bretagne fournit à l'ensemble français plus de 8 % de sa production agricole.

La production agricole bretonne est variée (la polyculture est fréquente chez nous). Les quatre départements de la « région de programme » possèdent 10 % du cheptel français ; ils fournissent 8 % environ de la production française de viande, plus de 10 % de la production de lait. La Bretagne produit 7 % du blé français, près de 20 % des pommes de terre prime, 16 % des tubercules de consommation courante, plus de 70 % des plants de pommes de terre.

Nos primeurs tiennent une très grande place dans la production nationale : 50 % des choux-fleurs, le 1/3 des artichauts, plus de 35 % des pois, le 1/5 des haricots verts et des carottes, 15 % des oignons, plus du 1/10 de l'ail.

Bien près de la moitié du cidre français se fait en Bretagne.

Un premier problème se pose : l'écoulement à un prix rentable de la fraction commercialisable de cette importante production agricole, production qui, d'ailleurs, pourrait s'accroître beaucoup, si les cultivateurs bretons pouvaient acheter les engrais nécessaires, profiter du progrès technique, chauler leurs terres acides.

L'agriculture bretonne est victime de la politique gaulliste.

En effet, l'écoulement d'une production agricole est fonction avant tout du pouvoir d'achat des consommateurs. Comme nous l'avons déjà dit, il y a en ce moment en France une foule de travailleurs qui ne peuvent s'acheter toutes les denrées alimentaires qui leur seraient nécessaires. En particulier, la dégradation générale des salaires, des retraites et des pensions, porte un rude coup à l'agriculture bretonne et, par conséquent, au pouvoir d'achat des paysans-travailleurs eux-mêmes.

LE SORT DES PAYSANS ET DES OUVRIERS EST ETROITEMENT LIÉ.

Leur lutte commune se développe un peu partout en Bretagne (Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Hennebont, Saint-Malo, etc...).

En deuxième lieu, l'organisation de notre commerce extérieur est telle (le Marché commun porte là une lourde responsabilité) que nos exportations agricoles sont loin de se faire dans les meilleures conditions pour les producteurs.

La France devrait faire du commerce avec tous les pays du monde sans distinction.

Enfin, pour éviter d'augmenter le salaire minimum interprofessionnel garanti (S.M.I.G.), dans le calcul duquel entrent les prix des denrées alimentaires, le gouvernement procède à chaque instant à

« Le 18 juillet 1963, les paysans de la région de Pont-l'Abbé, manifestaient contre les importations abusives de primeurs étrangères. Ils se heurtent à un barrage de C. R. S. »



« Le 17 juin 61, manifestation paysans bretons à Pontivy. La police a lancé des gaz lacrymogènes. »



des importations de produits agricoles qui ont pour résultat de maintenir les prix très bas à la production et de provoquer la mévente. Or, il est clair que les régions de petites exploitations, dont les coûts de production sont plus élevés, sont, au premier rang, victimes de cette politique. C'est le cas de la Bretagne.

Se basant sur une situation qu'il crée volontairement, le pouvoir gaulliste affirme et fait dire partout que les exploitations familiales ne sont pas « viables », qu'il faut les supprimer. C'est le but essentiel de la « loi d'orientation agricole » de 1960 et de la loi complémentaire de 1962.

Le grand tort, à notre avis, de la partie paysanne de la loi-programme du C.E.L.I.B., qui comprend, par ailleurs, beaucoup de bonnes propositions, c'est d'être conçue dans le cadre des dispositions qui, dans ces lois, visent à la disparition des exploitations familiales.

La Bretagne serait en France la première victime de l'application de ces deux lois.

Certes, nous savons bien, comme tout le monde, que la petite exploitation a plus de mal à vivre que la grosse. Nous savons, en particulier, que les petits exploitants ne bénéficient guère du progrès technique. Est-ce une raison pour faire avaler les plus modestes exploitations par les plus riches ?

Que ferait-on, d'ailleurs, des dizaines et des dizaines de milliers de paysannes et de paysans qui, rien qu'en Bretagne, seraient privés de leurs moyens de vie ?

Personne n'aborde cet aspect du problème avec précision.

On ne peut pas croire que l'industrie les intégrerait, et cela pour deux raisons essentielles : la première, c'est que cette intégration poserait des questions de formation professionnelle, au moment, précisément, où l'enseignement technique est dramatiquement insuffisant en France ; la deuxième, c'est que l'industrie élève sans cesse sa productivité ; ce qui conduit à une diminution de la main-d'œuvre employée. Seul, un régime démocratique, favorisant l'industrialisation, en particulier dans des régions comme la Bretagne, permettrait de développer l'emploi.

La solution humaine, ce n'est donc point de liquider les exploitations familiales ; elle consisterait, au contraire, à aider ces exploitations sous toutes les formes et à les encourager à s'orienter vers la coopération dans tous les domaines, y compris pour l'utilisation des machines modernes.

Les cultivateurs bretons ont découvert eux-mêmes la voie de leur salut, puisque les coopératives d'utilisation des machines agricoles (C.U.M.A.), en dépit de la mauvaise volonté des pouvoirs publics à leur égard, continuent à augmenter chez nous, comme dans le reste de la France (170 rien que dans les Côtes-du-Nord). Seule, la coopération, en se développant, rendrait viables les exploitations familiales.

On entend parfois mettre en avant l'argument que « les groupements de producteurs », prévus dans la loi d'orientation agricole, répondent au désir des cultivateurs de travailler sous forme coopé-



« Les paysans bretons savent que le pouvoir gaulliste est leur ennemi. Cette pensée a été manifestée par les paysans de Bretagne, le 20 août 1962. »

native. Ces groupements, tels qu'ils sont conçus, non seulement ne permettraient pas, en général, la survie des petites exploitations familiales, mais il ressort des textes que, la plupart du temps, les groupements se feraient à leurs dépens.

Les textes d'application de la loi d'orientation agricole sur les groupements de producteurs sont, à ce sujet, révélateurs. Pour ne citer qu'une seule disposition : quand les producteurs seraient consultés, la valeur du vote serait proportionnelle à la capacité de production de chacun ! Le vote du petit ne compterait donc pas autant que celui du gros ! Ajoutons qu'il y a des sanctions envisagées pour ceux qui violeraient les règles établies.

La coopération, à nos yeux, ne peut être imposée : les cultivateurs doivent y adhérer librement.

L'aviculture bretonne est très importante : la moitié des poulets français qui passent par les abattoirs industriels, proviennent d'élevages qui sont entre les mains du grand capital. Pour la Bretagne, le pourcentage atteint 80 %. Les aviculteurs indépendants qui existent dans notre région sont menacés de disparaître ou d'être transformés en serfs de la grosse finance.

LA PECHE

La pêche et les industries annexes (dockers, marée, conserveries, chantiers navals, métallurgie), c'est de l'emploi pour des dizaines de milliers de travailleurs de notre région.

Des dizaines de ports, une grande diversité dans la pêche : la grande pêche, la pêche hauturière, la pêche côtière.

Pour tous les marins, une vie difficile. Les mauvaises saisons et le gros temps ne comptent pratiquement plus : pour vivre, il faut aujourd'hui travailler sans relâche.

A la pêche industrielle, deux semaines de mer, dix-huit heures



« La pêche artisanale vit des heures difficiles. »

de travail sur vingt-quatre, le sommeil pris par petites périodes, un jour à terre, l'approvisionnement et, de nouveau, le départ. Une vie de forçat qui use rapidement l'homme. A la grande pêche, exigence des gros armements : 280 jours effectifs en mer par an !

La pêche artisanale, luttant pour survivre, s'impose aussi des cadences. A 2 ou 3 heures, réveil ; puis départ, rentrée seulement à 17 heures. Avant que la vente et les comptes soient terminés, il est 20 heures. Peu de temps reste pour le repas et le sommeil. Le dernier ou les deux derniers jours de la semaine sont souvent consacrés à l'entretien du bateau.

Telle est la vie menée par les marins bretons pour un pouvoir d'achat inférieur à celui qu'ils avaient il y a dix ans !

Malgré tous les efforts, le nombre des bateaux du secteur artisanal ne cesse de régresser.

Les gros armateurs tendent de plus en plus à ignorer les risques que comporte la vie de marin. Les mesures de prudence et de sécurité ne sont pas toujours respectées. Des pertes cruelles endeuillent les familles.

Le Marché commun favorise la concurrence étrangère ; celle-ci pèse sur les cours du poisson. Les importations abusives ont provoqué l'écroulement des prix pour des pêches saisonnières, aggravant les difficultés du secteur artisanal.

Les mesures urgentes sont :

- la suppression des importations intempestives ;
- assurer la fourniture de la rogue, qui fait trop souvent défaut, en temps voulu, aux pêcheurs sardiniers ;
- l'accélération de l'aménagement des ports, des installations, entre autres : criées, chambres frigorifiques à la disposition des marins, cuves à gaz-oll, qui permettraient un abaissement des prix ;
- la baisse des prix des agrès et engins de pêche ;

— un relèvement du plafond des prêts pour la pêche artisanale ; la réduction du taux d'intérêt, des subventions pour les bateaux de moins de 50 tonneaux ;

— les mêmes avantages sociaux pour les marins de la pêche côtière que pour ceux de la pêche hauturière, notamment les mêmes allocations familiales (actuellement trois fois moindres pour les premiers).

A la pêche industrielle, les marins demandent à juste titre :

- des congés payés annuels et égaux, au moins, en durée, à ceux des ouvriers ;
- le droit au repos après chaque marée ;
- une rémunération plus importante ;
- pour tous les bateaux, un contrôle strict de la construction et de leur aptitude à tenir la mer, une vérification minutieuse des moyens de sécurité et de leur bon fonctionnement ;
- augmentation des pensions et retraite effective à 50 ans.

DANS LE DOMAINE SOCIAL

Ici l'œuvre à accomplir est gigantesque.

Il y a des chiffres qui parlent !

Avec une population qui, rappelons-le, dépasse 5 % de la population française, la Bretagne ne consomme que 1,1 % du courant électrique utilisé en France. Chaque breton consomme, en moyenne, par an, entre 105 et 135 kilowatts-heure, contre 245 kwh, moyenne nationale.

Pour le courant haute-tension, les chiffres sont encore plus éloquents : la consommation bretonne représentait, en 1958, 0,8 % de la consommation nationale ! En Bretagne, il y a un moteur électrique pour 9 exploitations agricoles ; en France, en moyenne, un moteur pour 3.

Le parc breton de matériels de motoculture, quoique en progression ces dernières années, est encore loin de la moyenne nationale et 10 % seulement des exploitations de moins de 15 ha peuvent être considérées comme mécanisées.

Dans les départements comme le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine, de nombreuses maisons d'habitation sont faites de torchis et ne comptent qu'une seule pièce ; 40 % des logements bretons ont cent ans d'existence ; 13 % ont des W.C. ; 7 % des lavabos et des douches.

Il n'est pas exagéré de dire que 70 % des habitations rurales devraient être refaites ou profondément restaurées. Or, la part de la Bretagne dans la construction française est tombée de 6,6 % entre 1945 et 1956 à 4 % en 1960, sous De Gaulle. Ce pourcentage n'est que de 3,4 % dans le budget 1964 !

En Bretagne, il n'y a qu'un poste radio pour 10 habitants (moyenne française : un poste pour 5) ; il y a une auto pour 30 habitants (moyenne française : une auto pour 18). Un peu plus du quart seulement des Bretons bénéficie de l'adduction d'eau. Nombre de chemins ruraux sont impraticables en hiver.

La population bretonne dispose d'un médecin pour 1.500 person-

nes (moyenne française : un médecin pour 1.000). Dans une province aussi rurale, l'enseignement agricole est à peu près inexistant et il est, en bonne partie, aux mains du clergé.

Les enfants des campagnes font parfois jusqu'à 10 kilomètres (aller et retour) pour se rendre à l'école primaire la plus proche.

Le taux de scolarisation est plus faible que dans l'ensemble de la France, Finistère excepté.

L'absence d'établissements publics techniques et professionnels est encore plus désastreuse en Bretagne que dans le reste de la France.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La jeunesse bretonne est actuellement, dans sa grande masse (plus des 3/4 des jeunes de 11 à 18 ans) privée de formation professionnelle. Elle reste ainsi, où qu'elle travaille, une proie facile pour l'exploitation capitaliste.

La Bretagne « exporte » des travailleurs sans formation professionnelle pour la plupart, tandis qu'à l'occasion de l'implantation d'une industrie, elle « importe » les cadres correspondants, y compris les petits cadres (exemple Citroën à Rennes).

Il faut que cesse cette situation déshéritée de notre région.

Il faut implanter progressivement des lycées, des lycées techniques et des collèges d'enseignement technique, nécessaires pour scolariser, selon le Plan Langevin-Wallon, l'ensemble de la jeunesse jusqu'à 18 ans et satisfaire ainsi le droit de chaque jeune à la culture et à la formation professionnelle. Pour atteindre cet objectif, il faudrait aujourd'hui, en tout, dans les quatre départements de la région de programme, à côté de 80 lycées classiques et modernes : 30 lycées techniques, 60 C.E.T., ces établissements devant être en mesure d'accueillir chacun en moyenne 1.250 élèves, dont 500 internes.

Il est urgent de construire des cités universitaires pour loger nos étudiants.



Une classe-baraque à Brest.

LA SCIENCE

Aujourd'hui, la science devient de plus en plus une force productive. L'essor économique de notre pays exige le développement maximum de la science et de la technique. L'effort nécessaire en ce sens doit être, en Bretagne, plus grand qu'ailleurs puisque, dans notre région, la scolarisation au niveau de l'Enseignement Supérieur n'atteint que les 2/3 de la moyenne nationale.

Pour liquider toute ségrégation sociale, il faudrait multiplier le nombre d'étudiants fils d'ouvriers, fils d'exploitants agricoles, fils de salariés agricoles, notamment par l'attribution de bourses beaucoup plus nombreuses, et d'allocations d'études ; ainsi tout le potentiel intellectuel de la jeunesse de notre région serait utilisé au bénéfice de tous.

* *

L'Enseignement et la Recherche Scientifique doivent être rapprochés de la vie. Certains problèmes de l'Economie bretonne pourraient être ainsi résolus dans les grands centres de Recherche de notre région, en particulier ceux qui concernent l'amélioration des techniques existantes et la création de techniques nouvelles pour la production et l'exploitation des richesses du sol, du sous-sol et de la mer.

* *

Dans notre région, comme partout en France, la science et la technique doivent être utilisées exclusivement pour le mieux-être des hommes. Il importe de veiller à ce que la petite mécanique et l'électronique, la Science et les techniques nucléaires (centrale de Brennilis par exemple) ne servent pas à la guerre, mais aux œuvres de vie.

L'équipement sportif et culturel (stades, piscines, maisons de jeunes, écoles de voile) capable d'assurer des loisirs sains aux jeunes, est d'une insuffisance criante, particulièrement à la campagne.

Aussi, ne peut-on qu'approuver l'action massive et énergique des parents d'élèves et amis de l'école publique.

Ajoutons que les Bretons doivent lutter pour la sauvegarde des valeurs culturelles bretonnes.

Dépeindre l'état de la Bretagne dans le domaine social, c'est dire, par le fait même, les immenses besoins de notre province en crédits d'équipement. Il est impossible d'énumérer tout ce qui est nécessaire : il y faudrait un volume ! Or, le budget 1964 prévoit une diminution des crédits d'équipement bretons dans presque tous les secteurs !



« La population bretonne » reçoit M. Fouchet, le ministre de l'Éducation Nationale. A défaut de crédits des C.R.E.T.

Concluons ce deuxième chapitre en disant que l'exploitation des ressources bretonnes ne doit pas être l'occasion pour le gros capital et la grande banque de mettre la main sur nos richesses et de venir rançonner nos populations.

A l'heure actuelle, tout investissement important, en Bretagne, passe par la « Société d'Aménagement Régional de la Bretagne » dont le Président est Edmond Bodin, directeur général de la Banque de Bretagne, laquelle est liée au « Comptoir Industriel et Commercial » (C.I.C.).

Le Président-Directeur Général de la « Société de Développement Régional de la Bretagne » est M. Renaud de Frondeville, qui est aussi Directeur Général adjoint de la « Banque de l'Union Parisienne » avec laquelle, comme chacun sait, De Gaulle a des attaches solides.

C'est pourquoi un développement de notre province ne peut se concevoir que dans le cadre d'une politique nationale démocratique, qui implique, en particulier, la nationalisation des grandes industries et des banques d'affaires.

COMMENT FAIRE...

Il va sans dire qu'un véritable programme breton ne peut être réalisé sous le pouvoir des monopoles capitalistes, pouvoir qui s'incarne en De Gaulle, entouré des représentants directs des grosses sociétés et des grandes banques.

Il est même hors de doute que la solution définitive du problème breton ne peut être trouvée qu'en régime socialiste.

Mais ce serait une grave erreur de croire qu'il ne soit pas possible de faire reculer le pouvoir gaulliste sur beaucoup de points et de lui imposer des mesures heureuses pour la Bretagne.

L'avenir de la Bretagne peut et doit, selon nous, se construire en trois étapes :

1°) *Dès maintenant*, stopper le recul et arracher un certain nombre de réalisations ;

2°) *Demain*, dans une véritable démocratie que nous aurons conquise avec l'ensemble des travailleurs français, obtenir, pour la Bretagne, un large programme de réalisations économiques et sociales ;

3°) *Après-demain*, l'épanouissement complet de notre province, dans une France socialiste, que l'immense masse de ses fils et de ses filles aura décidé de construire.

Telle est l'opinion des communistes.

Avec quelles forces est-il possible de parcourir ce chemin ?

Avec toutes les forces démocratiques de Bretagne, quelles que soient aujourd'hui leurs opinions politiques, leurs croyances religieuses ou philosophiques. Avec les élus locaux, dont le pouvoir gaulliste menace les prérogatives traditionnelles et qui se débattent, journellement, au milieu de difficultés, plus nombreuses encore en Bretagne qu'ailleurs.

Si, dans cette bataille pour notre Bretagne, on jetait l'exclusive contre une fraction démocratique quelconque, nous affaiblirions les forces qui, dans l'union, peuvent être victorieuses.

Oui, seule l'union de tous peut assurer la victoire.

L'union des communistes, des socialistes, des catholiques, de tous les démocrates.

L'union de tous les travailleurs bretons, ouvriers, paysans, intellectuels, artisans, commerçants, marins-pêcheurs et tous ceux qui vivent de la mer.

L'union de toutes les générations.

Cette union est possible parce que des Bretons, de plus en plus nombreux, et des milieux les plus divers, comprennent que c'est là la condition fondamentale de la survie de notre région.

Cette union est commencée.

Un « Comité d'Action pour la Bretagne » vient de se constituer (le C.A.B.).

Il doit s'élargir encore, s'élargir sans cesse, s'élargir dans le combat pour un avenir heureux de la Bretagne.

Notre seul souci, à nous, les communistes, c'est de travailler de notre mieux, dans ce Comité, avec toutes les forces démocratiques bretonnes, en accord avec elles, pour que les objectifs, définis en commun, soient atteints.

* *

En second lieu, il nous faut retrouver, le plus vite possible, en France, la démocratie, afin de passer à la deuxième étape dont nous parlons plus haut.

LA FRANCE EST UN PAYS REPUBLICAIN.

ELLE NE SUPPORTERA PAS LONGTEMPS LE POUVOIR PERSONNEL.

ELLE NE VEUT PAS D'UN RETOUR AU PASSE.

Quels doivent être alors les grands traits d'une véritable démocratie française ?

Voici, selon nous, l'essentiel des tâches qui seront demain devant les travailleurs de France :

1°) élire une Assemblée Nationale Constituante, au suffrage universel direct et à la proportionnelle, de manière que cette Assemblée soit réellement à l'image du pays ;

2°) veiller à ce que cette Assemblée élabore une véritable constitution démocratique, constitution qui devrait, à notre sens, reposer sur les principes suivants :

a) le pouvoir suprême appartient aux représentants du peuple et non à un homme seul ;

b) le gouvernement émane de l'Assemblée Nationale et il est responsable devant elle ;

c) la représentation proportionnelle est de règle dans toutes les élections (législatives, cantonales, municipales) et les élus sont révoqués par les électeurs ;

d) tous les partis démocratiques exercent librement leur activité ;

e) les organisations factieuses sont dissoutes, la police épurée, l'appareil d'Etat débarrassé des éléments fascistes ;

f) la laïcité est la loi de l'Etat républicain : l'Eglise est séparée de l'Etat et de l'Ecole ;

g) l'armée de métier est abolie. L'armée, qui doit être au service exclusif de la Nation, est fondée sur le service militaire à court terme et doit obéir, de façon absolue, au pouvoir civil. Dans ses rangs, toute discrimination politique et sociale est interdite ;

h) un statut démocratique de la fonction publique garantit les droits des agents de l'Etat, en même temps qu'il les associe à la gestion des services ;

i) les libertés communales sont rétablies et étendues. Les préfets sont supprimés et leurs pouvoirs transmis aux Conseils Généraux élus par le peuple ;

j) les juges sont élus par le peuple ;

k) la radio et la télévision sont soumises à un contrôle démocratique, assurant leur impartialité et leur objectivité.

3°) Nationalisation de la sidérurgie, de l'industrie chimique, de l'industrie atomique, des Compagnies de navigation, des banques d'affaires, des assurances.

4°) Revalorisation des salaires, traitements, retraites et pensions, et garantie, inscrite dans la loi, qu'ils resteront en harmonie avec le coût de la vie. Généralisation des quatre semaines de congés payés. Suppression totale des abattements de zone.

5°) Aide à l'exploitation familiale agricole, en particulier à la coopération, qui est à favoriser sous toutes ses formes.

6°) Réforme fiscale démocratique, soulageant salariés, petits cultivateurs, petits patrons, artisans, petits et moyens commerçants, en faisant payer les plus riches, parmi lesquels on trouve aujourd'hui les grands fraudeurs. Protection des détaillants contre les super-marchés.

7°) Sécurité Sociale généralisée, mêmes allocations familiales pour tous les travailleurs, quelle que soit leur profession.

8°) Aide à la pêche maritime artisanale, comme nous l'avons déjà dit.

9°) Politique de construction massive de logements.

Nous nous en tenons ici à un certain nombre de mesures importantes, mais qui, cependant, suffisent pour indiquer clairement ce que devraient être, à notre avis, les lignes générales d'une politique française démocratique, d'une politique de progrès économique et social.

* *



« Monument aux martyrs de Châteaubriant. La Bretagne a profondément souffert des guerres. Les celtes des brutes naries ne se comptent pas sur son territoire ».

Mais il est évident que toute lutte pour le progrès serait vaine si les bombes atomiques devaient pleuvoir demain sur le genre humain.

Aussi, les Français en général, les Bretons en particulier, qui ont tant souffert de la guerre, doivent-ils jeter tout leur poids dans la balance, afin d'aboutir à l'interdiction généralisée des expériences nucléaires, à la destruction de toutes les armes atomiques, au désarmement général, universel et contrôlé.

Notre pays doit signer les Accords de Moscou, première étape sur cette voie. Il doit être présent aux débats sur le désarmement.

Nous serions fiers que notre Patrie soit à la tête du noble combat pour la Paix, qu'elle recherche la coopération avec tous les peuples sans exclusive, qu'elle développe ses relations commerciales et culturelles avec tous les pays sans discrimination.

* *

Ce n'est pas là, bien sûr, un programme à prendre ou à laisser.

Nous le concevons comme une base de discussion avec les autres organisations démocratiques. Un immense espoir monte, en ce moment, dans le pays ; l'union des forces démocratiques se consolide tous les jours.

CE QUI EST POSSIBLE, TOUT DE SUITE, TOUS ENSEMBLE

Si nous luttons pour du nouveau en Bretagne, ce n'est pas pour laisser détruire ce qui existe.

Là-dessus, l'accord doit être unanime et si nous nous serons les coudes, le pouvoir gaulliste sera contraint de céder, comme il l'a fait, par exemple, devant l'union sans faille des mineurs.

I. — SAUVER LES FORGES D'HENNEBONT.

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, nous avons une industrie lourde de quelque importance en Bretagne : les Forges d'Hennebont.

Le pouvoir gaulliste a décidé leur condamnation à mort.

Nous ne permettrons pas cela.

Le Comité de Défense des Forges d'Hennebont comprend des personnes de toutes opinions et de toutes professions. Il se bat courageusement. Le moment est venu d'élargir la lutte pour les Forges à toute la Bretagne. La journée du 26 octobre 1963 a montré que c'est possible.

LA FERMETURE DES FORGES D'HENNEBONT, DE CES FORGES DONT LE COMITÉ DE DÉFENSE A CLAIREMENT DEMONTRE QU'ELLES SONT VIABLES, EST UN COUP PORTE A L'ENSEMBLE DE LA BRETAGNE.

Les Forges, en effet, peuvent avoir une production de base pour une véritable industrialisation de la Bretagne. Nous croyons, en conséquence, que toute la Bretagne doit se lever pour parer le coup bas que le pouvoir des monopoles capitalistes veut nous porter.

Quand on considère, d'autre part, que cette entreprise emploie 1.500 ouvriers, il est clair que le pouvoir se révèle là pour une politique qui, loin de tendre à résorber le chômage en Bretagne, a pour objectif, au contraire, de l'aggraver.

Nous ne pouvons nous satisfaire de la promesse d'installer une nouvelle industrie dans la région Lorient-Hennebont.



« Chalutiers construits à l'arsenal de Lorient après la Libération. »

1. - parce que nous savons tous que le pouvoir gaulliste n'a pas l'habitude de tenir ses engagements, sauf quand on l'y contraint ; Nous le voyons bien, en particulier, avec la question de la loi-programme pour la Bretagne.

2. - parce que 41 % du personnel des Forges a plus de 45 ans, qu'il est impensable qu'on puisse songer à un nouvel apprentissage pour des ouvriers de cet âge ;

3. - parce que des licenciements sont également prévus, à brève échéance, à l'Arsenal de Lorient, ce qui fait que le nombre des travailleurs qui perdraient leur emploi dans la région de Hennebont-Lorient risque d'être, en tout état de cause, supérieur à celui que pourrait embaucher cette entreprise nouvelle.

II. — SAUVER LES ARSENAUX.

Les arsenaux de Bretagne, dont l'activité s'est ralentie depuis quelques années, sont menacés d'une nouvelle régression avec licenciements importants. Nous avons déjà dit qu'ils peuvent construire d'autres navires que les navires de guerre.

Mais, en tout état de cause, eux aussi peuvent et doivent constituer, le cas échéant, des entreprises de base pour la modernisation de l'économie bretonne.

La population bretonne doit donc, à notre avis, se mobiliser aussi sur ce problème.

III. — Il y a un certain nombre d'autres questions qui pourraient s'inscrire dans les objectifs immédiats :

1) La lutte contre la soi-disant réforme tarifaire de la S.N.C.F.

Parce que le pouvoir central a, volontairement, laissé de côté la modernisation du réseau breton, voilà qu'il a maintenant la prétention de punir la Bretagne pour un handicap dont il est seul responsable.

Les Bretons ont déjà fait reculer le pouvoir gaulliste sur ce point.

Ils doivent se tenir prêts à une riposte encore plus large, avec la volonté d'obtenir la péréquation nationale des transports.

Dans ce même domaine des transports, les Bretons devraient

à notre avis, exiger d'urgence la mise à voie normale du réseau ferré intérieur, l'amélioration des communications routières nord-sud, le développement des équipements portuaires.

Et ce n'est là qu'un minimum !

2) la suppression totale des abattements de zone, la vie étant, dans l'ensemble, aussi chère en Bretagne qu'à Paris.

3) l'écoulement normal de la production agricole bretonne.

Un seul exemple : l'année 1963, particulièrement, a montré que le pouvoir gaulliste se soucie peu des intérêts des cultivateurs bretons ; ou plutôt, il a saisi, cette année, une nouvelle occasion de porter un coup à nos exploitations familiales, sur la côte, en opérant des importations intempestives de pommes de terre prime.

Qu'on ne vienne pas nous dire que la responsabilité de la mévente incombe à l'hiver qui fut, il est vrai, exceptionnellement rude. Un froid inhabituel a retardé la récolte, mais cela, tout le monde le prévoyait dès février et mars.

C'est à croire qu'on n'est pas informé à Paris du temps qu'il fait en Bretagne ! Et qu'on ne s'intéresse aux températures bretonnes que lorsqu'il s'agit de décourager les touristes de venir vers l'Ouest.

4) Une loi sérieuse contre les calamités agricoles.

Le gouvernement était tenu par la loi d'orientation agricole de proposer une loi contre les calamités. Le projet qui est annoncé est, en réalité, une nouvelle calamité pour les paysans travailleurs !

Si une loi sérieuse contre les calamités agricoles est indispensable pour tous les paysans français, elle est, certaines années, une question de vie ou de mort pour bon nombre d'exploitants bretons.

En cet hiver 1963-64, la ruine guette chez nous beaucoup d'exploitants familiaux ; la gêne s'est installée, même chez certains d'entre eux qui avaient, pourtant, comme on dit, les reins solides.

S'ajoutant à la mévente des primeurs, aux difficultés pour les céréales, nous avons assisté à la destruction par le froid d'une grande partie des choux-fleurs et des artichauts. La production d'automne de choux-fleurs ne s'est vendue que partiellement et à bas prix. Et le pouvoir gaulliste a supprimé la prime à l'exportation pour les légumes.

La peste aviaire, les maladies porcines (peste et rouget) ont également commis quelques méfaits.

Nous devons soutenir énergiquement la lutte des paysans bretons pour une loi valable contre les calamités agricoles. La loi dont parle le pouvoir gaulliste servirait plutôt les compagnies d'assurances que les exploitants.

Voilà un certain nombre de problèmes dont nous pensons qu'il est urgent de se saisir.

Il y en a peut-être d'autres : un programme immédiat n'est pas forcément un programme restreint.

L'essentiel est d'agir ensemble, tout de suite, ne serait-ce que sur un seul point, comme nous l'avons fait, par exemple, le 26 octobre 1963, pour le maintien et l'extension des Forges d'Hennebont.

Enfin, les Fédérations Communistes de Bretagne sont d'avis que

deux objectifs généraux devraient s'inscrire dans notre action immédiate, parce que les intérêts bretons sont étroitement liés à ces objectifs, que nous avons déjà mentionnés dans le programme démocratique général :

1) appuyer l'action des collectivités locales de Bretagne dans leur combat pour la restauration et l'élargissement de leurs pouvoirs traditionnels.

Le Parlement n'est plus, selon l'expression de M. François Mauriac lui-même, qu'« un appendice en voie d'atrophie ».

Si, par malheur, atteinte plus grave était portée, comme on en a l'intention, aux pouvoirs des élus locaux, nous risquerions de ne plus être en mesure, dans notre action pour la Bretagne, de bénéficier de l'appui inestimable de ces élus locaux, qui vivent, tous les jours, le handicap breton.

C'EST UN ATOUT PRÉCIEUX QUE LE POUVOIR GAULLISSE NOUS AURAIT ENLEVÉ.

2) appeler les Bretons à lutter pour la Paix. — Outre que la guerre thermo-nucléaire serait une catastrophe, le problème de la paix et les problèmes bretons sont étroitement et directement liés.

Une politique de paix et de désarmement peut permettre de dégager d'énormes crédits pour le progrès social, pour les œuvres de vie. En ce moment, en France, seul le budget de la guerre, avec sa « force de frappe » est largement alimenté.

Sous cet angle là aussi, un avenir heureux de la Bretagne implique que les Bretons s'associent aux autres Français pour exiger que notre pays soit à l'avant-garde dans la construction de la Paix universelle.

* * *

Nous avons voulu, dans ce court document, exposer devant nos frères bretons, notre opinion sur l'essentiel. Nous approfondirons les problèmes dans notre presse et dans nos revues (1).

Notre programme breton non plus, n'est pas à prendre ou à laisser.

Nous croyons qu'il est sérieux, réaliste, mais un programme commun d'action ne peut être élaboré que par tous ceux qui sont décidés à agir ensemble, après une discussion fraternelle et approfondie.

En conclusion, formulons un dernier vœu : Souhaitons de tout notre cœur que les volontés engerbées de tous les démocrates bretons donnent un démenti, parce que les temps l'exigent, au chant dont nous berçaient nos pères : « Kousk, Breiz Izel... », « Dors, Bretagne »...

(1) En particulier, dans la Revue « Economie et Politique ».

Quelques ouvrages recommandés

« FILS DU PEUPLE », de Maurice Thorez.

« CEUX DE LA TERRE », de Waldeck Rochet.

« GAULLISME, TECHNOCRATIE, CORPORATISME »
de Jacques Duclos.

PROMOTION DU XVII^e CONGRÈS

*Pour que la Bretagne devienne une
terre de bonheur, J'ADHÈRE AU PARTI
COMMUNISTE FRANÇAIS*

NOM

Prénoms

Adresse

Age Profession

Pour les Côtes-du-Nord : 8, rue Saint-Pierre, SAINT-BRIEUC.

Pour l'Ille-et-Vilaine : 15, rue des Dames, RENNES.

Pour le Finistère : 87, rue de Glasgow, BREST.

Pour le Morbihan : 24, rue Jules-Le-Grand, LORIENT.

Pour la Loire-Atlantique : 46, rue Fouré, NANTES.

ou au Siège du COMITÉ CENTRAL :
44, rue Lepeltier, PARIS (9^e)

Chers compatriotes bretons

LES frais d'édition de cette brochure sont très élevés.

Afin de permettre à chacun de soutenir, dans la mesure de ses moyens, notre action pour un avenir heureux de la région bretonne, une souscription est ouverte.

Les Fédérations de Bretagne du Parti Communiste Français vous appellent à verser votre obole à :

COTES-DU-NORD :

Raymonde Delacroix, HILLION. C.C.P. Rennes 751-12.

ILLE-ET-VILAINE :

15, rue des Dames, RENNES. C.C.P. Rennes 2182-60.

MORBIHAN :

Branchoux, 24, rue Jules-Le-Grand, LORIENT.
C.C.P. 962-59.

FINISTERE :

Jean-Désiré Larnicol, LECHIAGAT (Finistère). C.C.P.
Rennes 1032-08.

LOIRE-ATLANTIQUE :

Gilles Baraud, 46, rue Fouré, NANTES. C.C.P.
Nantes 551-67.

PRIX : 0,20 F.